



<https://ausoniuseditions.u-bordeaux-montaigne.fr/fr/>

Recommandations aux auteurs

Références numismatiques

Octobre 2025

Les références aux catalogues de vente de monnaies doivent contenir, dans l'ordre et dans la mesure du possible, le nom de la maison de vente, la ville où elle a son siège (entre parenthèses), le numéro et (entre parenthèses) la date de la vente (jour, mois, année), le numéro de lot de la monnaie vendue. On s'inspirera pour cela des deux modèles suivants :

J. Hirsch (München), 13 (15 mai 1905), lot 253.

Numismatik Lanz (München), 117 (24 nov. 2003), lot 312.

Dans le cas des ventes électroniques, ajouter la mention "Electronic Auction" :

Classical Numismatic Group, Electronic Auction (Lancaster and London), 215 (29 juil. 2009), lot 138.

Afin de ne pas alourdir inutilement les notes de bas de page, il est conseillé d'utiliser des abréviations pour désigner certaines collections de référence. La liste ci-après en donne quelques-unes parmi les plus courantes et précise la manière dont les informations doivent être exposées.

Catalogue of the Greek Coins in the British Museum, Londres. Abréviation : *BMC* suivi du nom de la région concernée (*BMC, Mysia* ; *BMC, Ionia*).

Coin Hoards, Londres. Abréviation : *CH* suivi de la tomaison (*CH II*).

Coins of the Roman Empire in the British Museum. Abréviation : *BMC Roman Coins* ou *BMCRC* suivi de la tomaison (*BMC Roman Coins III* ou *BMCRC III*).

The Roman Imperial Coinage, Londres. Abréviation : *RIC* suivi de la tomaison (*RIC IV.1* ; *RIC VIII*).

Roman Provincial Coinage, Londres et Paris. Abréviation : *RPC* suivi de la tomaison (*RPC I* ; *RPC VII.1*).

Sylloge Nummorum Graecorum. Abréviation : *SNG* suivi du nom de la collection concernée, voire de la région d'émission (*SNG von Aulock*, n° 2512 ; *SNG München*, Karien, n° 210).

Les numéros des exemplaires publiés dans les catalogues sont donnés après l'abréviation "n°" afin d'éviter toute confusion avec une pagination éventuelle. Si une monnaie paraît dans un article ou un ouvrage autre qu'un catalogue, sa place sera indiquée d'après la page correspondante, voire son numéro d'identification. Ainsi écrira-t-on "p. 150", voire "p. 150, n° 18", si la pièce à laquelle renvoient ces références se trouve simplement à la page 150 ou au numéro 18 de la page 150.

Dans la bibliographie générale, les abréviations des titres des revues sont celles de l'*Année Philologique* ou, à défaut, de la *Revue Numismatique* et, comme complément, de la *Numismatic Chronicle*.

Quelques titres, en particulier les exemplaires de la *Sylloge Nummorum Graecorum*, doivent être présentés d'après les exemples suivants :

Sylloge Nummorum Graecorum — Deutschland : *Sammlung von Aulock*, 19 fasc., Berlin, 1957-1981.

Sylloge Nummorum Graecorum — Deutschland : *Münzsammlung der Universität Tübingen*, Munich, 1981-...

Sylloge Nummorum Graecorum — Finland : *The Erkki Keckman Collection in the Skopbank*, Helsinki, I: *Karia*, Helsinki, 1994.

Sylloge Nummorum Graecorum — Great-Britain, XII : *The Hunterian Museum University of Glasgow*, 1, Roman Provincial Coins. *Spain-Kingdoms of Asia Minor*, Oxford, 2004.

Si certains ouvrages, tels que les catalogues de collections, sont abrégés selon les usages de la numismatique (*BMC*, *SNG*, etc.), il conviendra de présenter les abréviations correspondantes, à part, en tête de bibliographie, selon les modèles suivants :

BMC, Phrygia : B. V. Head, *A Catalogue of the Greek Coins in the British Museum, Phrygia*, Londres, 1906.

RIC I² : C. H. V. Sutherland et R. A. G. Carson, *The Roman Imperial Coinage*, I² : from 31 BC to AD 69, Londres, 1984.

RPC III : M. Amandry et A. Burnett, *Roman Provincial Coinage*, III : Nerva, Trajan and Hadrian (AD 96-138), Londres et Paris, 2015.

SNG Cop. : Sylloge Nummorum Graecorum — Danmark : *The Royal Collection of Coins and Medals of the Danish National Museum*, 43 fasc., Copenhagen, 1942-1979.

SNG PfPs 6 : Sylloge Nummorum Graecorum — Deutschland. Pfälzer Privatsammlungen, 6 : *Isaurien und Kilikien*, Munich, 2001.

De leur côté, les catalogues de vente seront regroupés dans une rubrique particulière intitulée “catalogues de vente” et dans l’ordre alphabétique des maisons de vente.